

# Vivre au pays : une utopie ?

Loïz Laurent

Notre projet n'est pas de préméditer l'avenir. Nous avons voulu le libérer. Nos institutions actuelles sont terriblement répressives vis-à-vis du futur. A de très rares exceptions près, l'argent collecté par l'Etat n'irrigue que les kilomètres carrés où il y a déjà des contribuables, renforçant les structures héritées du passé, s'accumulant là où les besoins à satisfaire sont les plus pressants à la périphérie des villes.

Cet argent encourage la croissance là où il serait le plus souhaitable de la freiner. Les Italiens ont vu plus loin que nous, qui accordent davantage par tête dans les régions d'émigration. Raisonnant différemment, le Français privilégie les zones où la population ne cesse de s'accumuler. La libération du futur passe par une double révolution : tranquille si nous savons ouvrir progressivement les portes qui contiennent nos désirs, violente si nous nous obstinons à les verrouiller.

Nous persistons à croire qu'une modification de nos institutions territoriales — vivre au pays — est la clé de bien d'autres changements considérés comme souhaitables.

## De nouvelles collectivités territoriales

Le « pays » dont nous parlons est avant tout un bassin de peuplement, d'emploi et de services associant la ville et la campagne. Districts scolaires, secteurs hospitaliers, ressorts des agences locales de l'emploi sont déjà reconnaissance des pays. La presse locale, la vie associative, la vie syndicale (celle de la C.F.D.T., notamment en Bretagne) s'inscrivent très spontanément dans cet espace. Entre le pays ainsi constitué et la région, il n'y aura pas place à terme pour le département.

Il peut sembler étrange qu'un bouleversement dans la dimension de nos collectivités territoriales doive précéder ou accompagner nécessairement les réformes fondamentales à apporter à notre société. Pourtant, surtout en France où la sacralisation de l'Etat est si forte, et si absolue parfois la rigidité des textes, on ne peut innover véritablement qu'à ce prix.

Dans cet effort pour s'arracher aux normes de l'administration traditionnelle,



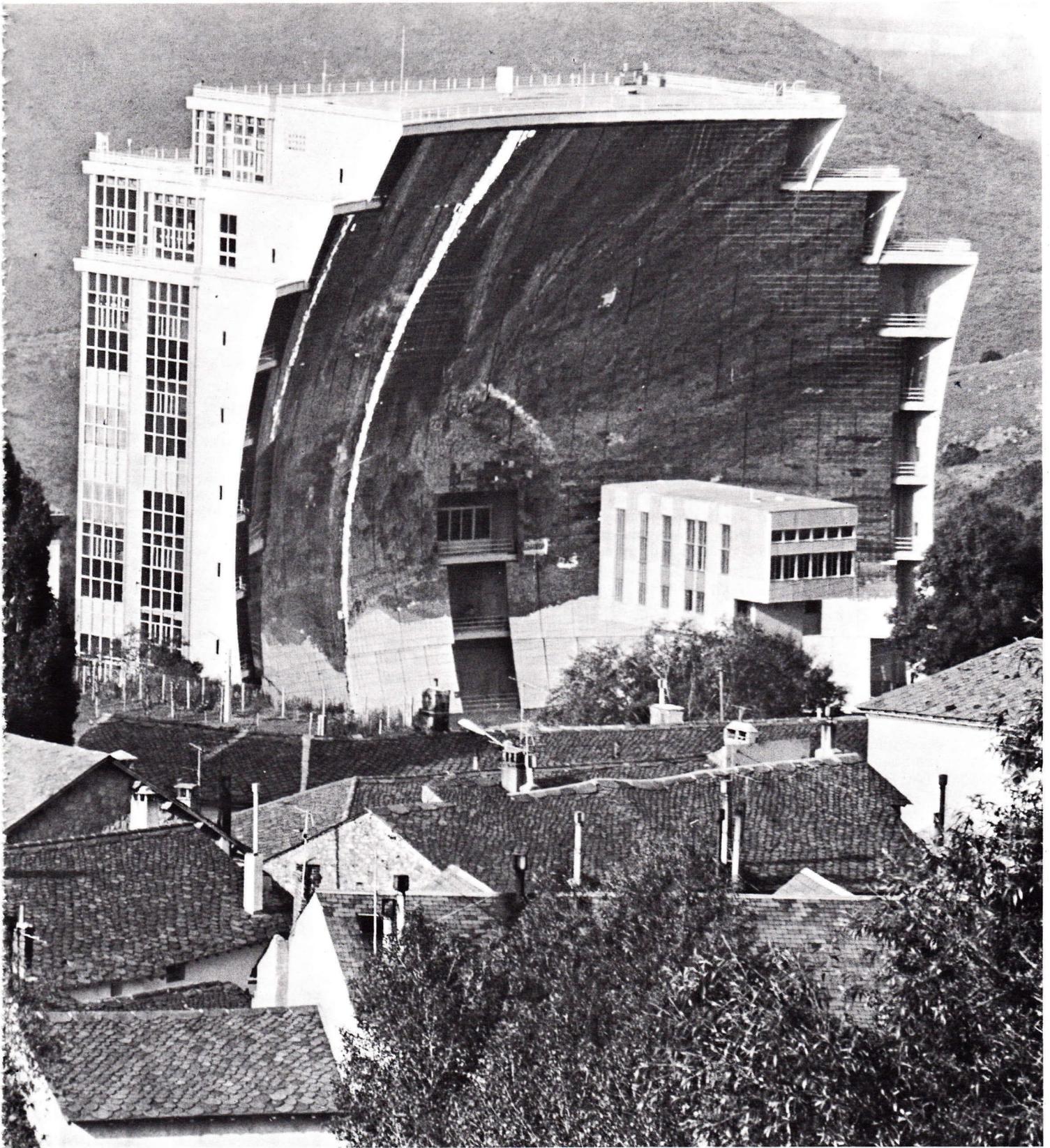
nous attachons une très grande importance au pouvoir d'expertise. C'est la seconde porte à déverrouiller, commencée par la première.

## Le pouvoir d'expertise

Sur 90 % du territoire national, là où nous devinons les prémisses du futur, ce pouvoir d'expertise est actuellement monopolisé par des agents de l'Etat qui travaillent en s'ignorant dans des cadres territoriaux incohérents. Ce pouvoir d'expertise ne saurait être exercé systématiquement au niveau de 36 000 communes ou de 3 000 cantons. Croire qu'il serait possible de l'exercer au niveau de 96 conseils généraux par le transfert de

fonctionnaires d'Etat, n'est pas davantage concevable. Le département est le plus souvent trop vaste pour que cette réforme permette réellement la participation. Il n'est pas né, en outre celui qui réussira à faire accepter une telle réforme par les intéressés. Déjà parce qu'une telle idée a été évoquée, certains s'inquiètent d'un plan de démantèlement du service public ou du dépérissement de l'Etat.

Ne comptez pas sur une loi pour mettre les fonctionnaires à la disposition entière des élus locaux. Mais que naisse par contrat un « pays » dans une zone dépeuplée de fonctionnaires, dans le « rural profond » (comme ils le disent si joliment) et qu'il fasse appel à des volontaires pour former une agence de pays, de statut



analogue aux agences d'urbanisme mais aux compétences beaucoup plus étendues, et je suis certain que les candidatures de qualité seront nombreuses.

### La troisième porte

Il faut en finir avec l'abominable système des subventions saucissonnées par type d'équipement et par année, tuant toute incitation à la rationalité dans les décisions locales, sans garantir pour autant la sérieux des choix nationaux, néfastes pour la qualité de la vie que l'on n'ose pas mettre en avant dans les demandes, de peur que la direction du Budget n'en conclue : « ils ont assez d'argent ». L'exigence de globalisation des subven-

tions appartient aux différents programmes de la Gauche. Elle a été décrétée en juillet 1972. Le gouvernement prévoyait alors qu'en 1975 le tiers des réalisations des collectivités locales serait financé par ce canal. Rien n'a été fait ou presque. Pourquoi ?

Ici encore, de nouveaux espaces peuvent seuls débloquer la situation. Comment répartir une somme de façon forfaitaire entre 3 600 communes de quelques kilomètres carrés sans multiplier les injustices et les rigidités ? Les situations et les responsabilités des communes sont bien trop diverses. Le plus petit espace où l'on puisse attribuer une dotation globale concernant l'ensemble des fonctions collectives (éducation, santé, loisirs, routes...)

est le bassin de peuplement centré sur un noyau urbain.

Si l'administration préfère s'appuyer sur des unités plus restreintes — communes — ou plus vastes — départements — c'est pour ne pas se trouver directement confrontée aux représentants d'une communauté vraiment solidaire.

### Une triple finalité

La dotation globale exige à la fois le pays et le pouvoir d'expertise. La troisième porte est commandée par les deux premières. Ce triple changement dans les cadres géographiques, le statut des techniciens et les finances publiques, n'a pas seulement pour but d'instaurer la démo-

cratie du quotidien en débloquent un certain nombre de verrous auxquels la classe politique se heurte dans ses intentions de réforme et de permettre la libération du futur par l'expérimentation à la base. Il existe une troisième raison sur laquelle nous avons davantage insisté dans « Vivre au pays » : l'aménagement équilibré du territoire.

Ayant quitté la région parisienne pour me retrouver en Bretagne, j'ai souffert d'avoir à présenter des perspectives démographiques annonçant le doublement de la population du bassin de Rennes et la stagnation des merveilleux pays de Dol, Dinan, et Saint-Malo. Prolongation des tendances passées oblige !

Il est bon que le développement du littoral se fasse en profondeur, mais lorsque cette profondeur atteint les cent kilomètres, cela se traduit par une invasion de résidences secondaires, plus dispersées et plus polluantes que n'auraient été des résidences principales. L'habitant permanent devrait se sentir plus responsable de la beauté de son pays que le prédateur du week-end.

Ainsi ont commencé nos réflexions sur l'optimum de dimension des ensembles ville-campagne.

### Réguler l'occupation du territoire

Contrairement à d'autres chercheurs, nous n'avons pas pris, comme critère de cet optimum, le minimum des coûts. On ne peut laisser de côté la qualité de la vie, elle aussi liée à la dimension des villes. Nous avons pensé que le bilan migratoire d'une zone traduisant le mieux la combinaison des coûts et des qualités. Ainsi, malgré tous les encouragements que l'Etat apporte quotidiennement au gigantisme, ce sont des bassins peuplés de 100 000 à 200 000 habitants qui représentent un attrait maximum.

Ne croyez pas que notre intention, en établissant ces chiffres, ait été d'allonger les bassins de peuplement sur un lit de Procuste. Une certaine variété de choix, pour les individus, fait aussi partie des conditions optimales. Toute planification du déplacement des populations nous fait horreur. Ce que nous avons voulu souligner en prenant comme critère de l'optimum, l'immigration nette vers une zone, c'est que le processus de croissance urbaine n'était pas spontanément régulé. C'est au moment où les conditions idéales de peuplement appelleraient la stabilisation de la population que les arrivées de nouveaux habitants sont les plus élevées.

Il convient donc de dénoncer le mécanisme, inhérent à la logique des subventions sectorielles, qui aboutit à privilégier automatiquement, dans les dotations de l'Etat, les zones ayant dépassé l'optimum de population. Il faut subventionner le bonheur et non le gigantisme.

La forte population de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine a suscité au centre de ces départements la formation de villes importantes, Nantes et Rennes, éteignant les cités périphériques telles que Redon et Châteaubriant. Constituer avec des budgets autonomes, entre deux départements réduits, les pays de Redon et de Châteaubriant, aurait, un effet régulateur considérable, surtout si ces budgets sont alimentés par une subvention globale à

l'italienne, c'est-à-dire privilégiant les zones ayant le plus besoin de subventions globales à l'italienne, c'est-à-dire privilégiant les zones ayant le plus besoin de se développer.

Trois raisons fondamentales commandent ainsi d'enfoncer ces trois portes : démocratie locale, libération du futur et équilibre du territoire. Ce n'est pas joué d'avance, bien entendu, et les experts officiels polarisés sur les remèdes à apporter aux multiples maux de notre galaxie défaillante, ont plus de mal que d'autres à entrer dans notre vision des choses. Ils ont, c'est le cas de le dire, l'impression que nous gravitons vraiment dans une autre galaxie. Mais que proposent-ils ?

La transition qui, transformant même notre langue, a conduit de l'ère féodale à l'ère moderne, a supprimé Europe, provinces, communautés ville-campagne au profit des villes, des Etats et, en France, des départements. Bien qu'elle se soit étalée sur six siècles, elle n'est pas allée jusqu'à son terme. Sous la tutelle quelque peu anémiant des percepteurs et des ingénieurs de l'Etat, le village subsiste. L'administration moderne aurait bien aimé en finir avec cette relique d'un autre âge : 2 000 communes pour le club Jean-Moulin, 3 000 communautés pour le rapport Guichard après l'échec de la loi sur les fusions de communes. Ce serait effectivement plus commode pour un préfet ou un directeur départemental de n'avoir que 20 à 30 interlocuteurs au lieu de 300 ou 400. Moins de 20 serait néfaste, car ils auraient chacun trop de poids. La dissociation de l'espace entre communautés urbaines et communautés ordinaires ou rurales permet de conserver au niveau du département la planification de l'essentiel des équipements, routes, collèges, hôpitaux. Face à ces départements renforcés, la région, faux pas des années soixante, n'aurait plus de raison d'être.

L'extraordinaire est que ces thèses, qui aboutissent à concentrer le pouvoir au niveau où l'administration d'Etat est la plus lourde et la moins contrôlée, soient défendues par des hommes qui voient dans le trop grand pouvoir de l'administration l'une des plus profondes racines du mal français. Il leur faut comprendre que les nouvelles galaxies ne naissent pas à l'emplacement des anciennes et que les dinosaures n'ont pas accouché des mammifères. Pas plus la bureaucratie ne peut engendrer la démocratie. La transition ne viendra pas d'en haut.

### Une loi ou des contrats ?

On ne peut imaginer que 96 départements laissent soudain place à 400 pays, ni l'immense machinerie des subventions et des prêts à des transferts globaux. Il faudra que les pays s'insinuent entre les départements comme les nouvelles galaxies entre les anciennes. Les autres réformes suivront dans les mêmes espaces. Pas de loi générale, mais des contrats multiples négociés à la base.

La formule du syndicat mixte, unissant des élus locaux et des représentants des organisations socio-professionnelles est la mieux adaptée pour lancer une expérience de pays. D'autres formules ont été expérimentées en Bretagne mais c'est celle-

Page précédente : le four solaire et le village d'Odeillo (France)

ci qui, dans le pays de Ploërmel (70 000 habitants, sans sous-préfecture depuis 1926) a permis d'aller le plus loin.

La précédente transition a duré six siècles. Nous aurions tort de nous impatienter si la nouvelle transition, commencée depuis la fin de la dernière guerre mondiale, prend aussi quelque temps. Les périodes de transition sont fécondes. Si le feu tarde à prendre, le bois n'en sera que plus sec.

Deux équipes d'ouvriers, dit-on, sont au pied du vieil édifice. Les uns parlent de mettre la maison bas. Personne n'est certain qu'ils sauront la reconstruire. Moins hardis, les autres tapissent sur les fissures ou étayent au milieu des pièces... Nous appartenons à une troisième équipe, inorganisée, tournée vers des terres négligées depuis des siècles. Nous ne voulons pas détruire la maison. Elle doit durer le temps du chantier. Nous ne voulons pas non plus nous en contenter. Nous sommes un peu perplexes devant les passions que déchaîne la prise du pouvoir dans une galaxie moribonde, quand il existe tant de nouveaux espaces à conquérir. Il est bon que certains se sacrifient pour gérer les trous noirs. Mais pour nous, nous vous invitons à œuvrer dans la nouvelle galaxie.

L. L.

